

La mobilité sociale des femmes en Grèce
Social Mobility of Women in Greece
La movilidad social de las mujeres en Grecia

Constantina SAFILIOS-ROTHSCHILD

Volume 6, Number 1, mai 1974

Femme, travail, syndicalisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001664ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001664ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

SAFILIOS-ROTHSCHILD, C. (1974). La mobilité sociale des femmes en Grèce. *Sociologie et sociétés*, 6(1), 105–126. <https://doi.org/10.7202/001664ar>

Article abstract

Sociological sexism shows up stratification studies. Social class of origin and present social class are always defined by that of a masculine "significant other". Based on an experimental sample of one hundred Athenian couples, six indicators of mobility have been calculated : first the comparison of the education of the wife with that of her husband, her father and her mother; second the comparison of the professional level of the wife with that of her husband, and of her father-in-law ; and finally the comparison of the social class of the two fathers. In addition these indicators are observed under different conditions : migrant status (rural-urban), type of marriage (love-arranged) and position in the work force (active-inactive). The results are new insights into the mobility of women and thus the value of these indicators of mobility are validated.

La mobilité sociale des femmes en Grèce



CONSTANTINA SAFILIOS-ROTHSCHILD

C'EST DANS LE CHAMP de la stratification sociale que le sexisme sociologique est le plus évident, c'est là qu'omissions et distorsions ont eu les effets les plus déterminants et les plus profonds. La classe sociale d'une femme a toujours été établie sur la base de la classe sociale d'un « autre signifiant » masculin, celle du père dans le cas des femmes célibataires et celle de l'époux dans le cas des femmes mariées. La classe sociale de la femme veuve ou divorcée était déterminée principalement sur la base de l'éducation de l'ex-époux, mais parfois on retenait la classe sociale du père comme alternative¹. Le trait frappant dans tous ces calculs et analyses c'est que le niveau atteint dans ses études et dans son emploi par la femme elle-même n'était pas pris en considération, bien que, au moins théoriquement, ce devrait être la seule base permettant de déterminer la classe d'appartenance. Bien entendu, le postulat était que même lorsque les femmes travaillent et ont acquis de l'instruction, ces accomplissements sont inférieurs et secondaires à ceux du mari (ou du père pour la célibataire) et que le statut comme le style de vie d'une femme et de sa famille sont principalement déterminés par le statut social de l'époux².

1. Joan Acker, « Woman and Stratification : A Case of Intellectual Sexism ». *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 4, p. 936-945.

2. *Ibid.*

Ce postulat est un cas de sexisme sociologique parce qu'on l'a maintenu même après qu'il n'ait pas pu être établi valablement pour toutes les femmes. C'est ainsi qu'il a persisté dans la littérature américaine sur la stratification, en dépit du fait que les données américaines, tirées d'un échantillon national indiquent que dans 31,9 pour cent des couples le niveau de l'emploi de l'épouse est plus élevé que celui du mari et qu'il en est de même dans 24,3 pour cent des couples en ce qui concerne leur niveau d'éducation³. De plus on ignore de la même façon les implications des résultats de recherches dans divers domaines et qui montrent l'influence plus grande de l'éducation de la mère que celle du père sur le taux de fertilité de la famille, le style et le contenu de la socialisation, les types de valeurs et la transmission aux jeunes des stéréotypes sur les rôles masculins et féminins⁴.

Dans la même veine, alors que la mobilité sociale des hommes a été étudiée dans différentes sociétés et selon différents niveaux de développement, la mobilité sociale des femmes a rarement préoccupé les sociologues et, si c'était cependant le cas, c'était habituellement sous la forme de la mobilité par le mariage⁵, une mobilité compatible avec le statut dépendant de la femme. La seule exception récente à cette situation est l'analyse de la mobilité occupationnelle intergénérationnelle des femmes, dans laquelle l'occupation des femmes était comparée à l'occupation de leur père⁶, à celle de l'époux ou aux deux⁷. Même s'il s'agit là d'une exception notable, il est encore important de noter que seule l'occupation et non l'éducation était prise comme critère, c'est-à-dire un critère qui ne s'applique qu'à moins de la moitié des femmes dans la population.

Les postulats concernant la mobilité sociale sont semblables à ceux que l'on pose en matière de classe sociale :

1. Les femmes ne peuvent devenir socialement mobiles par elles-mêmes. Leur statut est déterminé par celui de leur père et plus tard par celui de leur époux.
2. Il s'ensuit que les femmes grimpent dans l'échelle sociale quand elles épousent un mari qui par lui-même ou à travers le statut de son père occupe une position sociale plus élevée que leur propre père ou lorsque leur mari améliore son statut après son mariage.
3. Dans tous les cas, les femmes elles-mêmes ne font aucune contribution à leur propre mobilité sociale, si ce n'est de choisir un bon époux qui par comparaison à leur statut antérieur et par un succès professionnel constant est à même de les hisser sur l'échelle sociale.

Il est frappant de constater qu'on n'accorde aux femmes la capacité d'aucune espèce de mobilité intergénérationnelle même pas celle effectuée par leur

3. Marie Haug et Marvin B. Sussman, *Social Class Measurement : Some Problems and Proposals*, conférence prononcée à l'Ohio Valley Sociological Society, South Bend (Indiana), avril 1967.

4. C. Safilios-Rothschild, «Socio-Psychological Factors Affecting Fertility in Urban Greece», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 31, n° 3, août 1969, p. 595-606; Melvin Kohn, «Social Class and Parental Values», *American Journal of Sociology*, vol. 64, janvier 1959.

5. Zik Rubin, «Do American Women Marry up?», *American Sociological Review*, vol. 33, n° 5, octobre 1968, p. 750-760.

6. Peter Y. Dejong, Milton J. Brawer et S. Stanley Robin, «Patterns of Female Intergenerational Occupational Mobility : A Comparison with Male Patterns of Intergenerational Mobility», *American Sociological Review*, vol. 36, n° 6, décembre 1971, p. 1033-1042.

7. Jacques Dofny et Muriel Garon-Audy, *Mobilité sociale par mariage*, communication présentée au Congrès de l'Association internationale de sociologie, Varna, septembre 1970, p. 277-301.

éducation. Après tout, il est bien connu que, depuis de nombreuses années et dans beaucoup de sociétés, les femmes ont reçu une éducation très supérieure à celle de leur mère et même dans quelques-unes de ces sociétés une éducation supérieure à celle de leur père. Mais bien que de telles comparaisons intergénérationnelles soient faisables et bien qu'elles nous donneraient des indications intéressantes sur la mobilité de la femme, nous en manquons presque totalement. Nous ne pouvons pas par conséquent comparer les tendances de mobilité intergénérationnelle atteinte par des hommes et des femmes et en étudier l'impact sur un certain nombre de changements sociaux.

D'autre part — et ceci est dû à un autre aspect du sexisme — le grand prix que l'on attache à ce que l'homme soit en ascension sociale par son seul mérite personnel peut avoir contribué à notre manque d'information sur la relation entre cette mobilité atteinte et la mobilité due au mariage. L'apport d'analyses non sexistes dans ce domaine pourrait nous aider à clarifier des données existantes et étendre ou modifier des généralisations et des théories.

Les données ici présentées ont été recueillies à Athènes en Grèce, parmi des couples Athéniens d'origine et les migrants. La société grecque est une société en transition à un niveau moyen de développement dans lequel coexistent toutes les valeurs du continuum allant du plus traditionnel au plus « moderne ». Dans ce cadre sociétal, environ un tiers des femmes travaillent à temps plein, mais pratiquement toutes celles qui ont atteint le niveau universitaire travaillent à temps plein pendant toute leur vie même après leur mariage⁸. L'éducation des femmes s'est considérablement améliorée si on la compare à celle de leur mère et on considère que la plupart des disciplines sont ouvertes aux femmes : les mentalités et les structures sociales le permettent. Pourtant, encore aujourd'hui, la majorité des hommes et des femmes de la classe moyenne inférieure, de la classe ouvrière et de la classe basse désapprouvent le travail des femmes mariées et particulièrement des mères de famille⁹.

Le statut de la femme grecque est en général avancé par certains aspects, traditionnel par d'autres, et tout à fait libéré par d'autres encore. Alors que dans seulement 9% des couples étudiés, la femme a une éducation plus élevée que le mari et dans 6% un standing professionnel plus élevé, il est à noter cependant que dans une grande enquête portant sur un échantillon stratifié de 896 couples athéniens on a trouvé que : dans 4,5 pour cent de ces couples, la femme gagnait plus que le mari ; dans 13,2 pour cent des couples, le salaire de la femme était égal à celui du mari ; et dans 11,5 pour cent des cas, les revenus des époux étaient presque égaux¹⁰.

Il semble donc qu'en dépit des structures et des attitudes traditionnelles qui s'opposaient à la réussite sociale individuelle de la femme, quelques-unes y sont parvenues.

Les analyses qui suivent nous permettront d'examiner les modèles de mobilité des femmes, qu'il s'agisse d'une mobilité individuelle ou atteinte par ma-

8. C. Safilios-Rothschild, « La modernisation sociale aux États-Unis et en Grèce », *Sociologie et Sociétés*, vol. 1, n° 1, mai 1969.

9. C. Safilios-Rothschild, « The Options of Greek Men and Women », *Sociological Focus*, vol. 5, n° 2, hiver 1972, p. 71-83.

10. De données non publiées par l'auteur d'une étude sur la Famille et la fertilité conduite à Athènes en Grèce en 1966-1967.

riage ; nous étudierons aussi la nature de la relation entre l'une et l'autre de ces mobilités.

MÉTHODOLOGIE

Les données sont tirées d'une étude intensive portant sur *l'Interaction dans la famille et la modernité de la famille* et conduite à Athènes¹¹ en Grèce en 1970-1971 sur un échantillon de 100 familles (c'est-à-dire 100 hommes et 100 femmes), stratifié selon la classe sociale et le statut de migrant. Les données furent recueillies dans des entrevues d'environ 8 heures, au cours desquelles le mari, la femme et les enfants de plus de 14 ans étaient interviewés séparément. Ces entrevues étaient structurées par des questionnaires contenant une série de questions ouvertes prétestées.

Bien qu'il soit vrai que cet échantillon est petit, l'analyse finale des résultats détaillés sur la structure et l'interaction dans la famille montrent que les tendances et modèles qui se dégagent de cette étude sont semblables à ceux obtenus d'échantillons précédents, larges et représentatifs, des familles à Athènes¹². Évidemment lorsque trop de variables sont croisées, ainsi qu'il est nécessaire pour quelques aspects de l'analyse qui suit, les fréquences deviennent très petites. Il s'ensuit que les données présentées ici sont analysées afin d'examiner la nature de la relation qui existe entre différents types de mobilité sociale et comparer les tendances observées chez les hommes et chez les femmes. Il est évident qu'on ne peut rien dire de l'importance de la mobilité des femmes, c'est-à-dire quel pourcentage d'hommes et de femmes sont en mobilité ascendante ou descendante. Les résultats de cette recherche sont des hypothèses valides qui doivent être testées dans des échantillons plus larges, représentatifs, dans des sociétés à différents niveaux de développement.

Sur la base des données obtenues on a calculé tant pour les femmes que pour les hommes, les indicateurs de mobilité sociale suivants :

- a) *Index de mobilité éducative, intergénérationnelle, verticale, obtenue individuellement* : comparaison avec l'éducation du père.
- b) *Index de mobilité éducative, intergénérationnelle, verticale, obtenue individuellement* : comparaison avec l'éducation de la mère.
- c) *Index de mobilité sociale éducative, horizontale, par mariage* : comparaison avec l'éducation de l'époux.
- d) *Index de mobilité sociale professionnelle, horizontale, par mariage* : comparaison avec le niveau professionnel de l'époux.
- e) *Index de mobilité sociale verticale par mariage* : comparaison avec la classe sociale du père de l'époux.
- f) *Index de mobilité sociale verticale par mariage* : comparaison de la classe sociale du mari et de celle du père de l'épouse.

11. Cette étude a été réalisée sous les auspices du Centre national de recherches sociales à Athènes.

12. C. Safilios-Rothschild, *The Modern Greek Family*, vol. 1 : *The Dynamics of the Husband-Wife Relationship*, Athènes (Grèce), The National Center for Social Research, automne 1974.

Indiquons pour finir, que la *classe sociale*, dans cette étude a été mesurée selon une version adaptée à la Grèce de l'*Index de position sociale* d'Hollingshead. Une modification importante à cet Index était que l'on a attribué non pas un poids double à l'occupation par comparaison au poids de l'éducation, mais qu'on a attribué à ces deux critères un poids égal dans la mesure de la *classe sociale*¹³.

RÉSULTATS

Nos données ont été codées afin de procurer pour les hommes et les femmes un certain nombre d'indicateurs spécifiques de la mobilité sociale horizontale et verticale atteinte soit par mariage ou individuellement. Ces indicateurs nous permettent de comparer la mobilité des hommes et des femmes en Grèce et de tester un certain nombre d'hypothèses pertinentes.

Étant donné que la plupart des femmes de notre échantillon ont été socialisées et éduquées entre dix et vingt ans auparavant, on peut s'attendre à ce qu'elles aient réussi une mobilité verticale beaucoup plus faible que les hommes en ce qui concerne l'éducation. Ceci est d'autant plus probable que jusqu'aux années 60 l'éducation des hommes avait priorité sur celle des femmes particulièrement dans les classes moyennes basses, la classe ouvrière et la classe basse et ceci tant chez les familles urbaines que chez la plupart des familles rurales (à l'exception des riches)¹⁴.

Le tableau I présente le profil comparé des mobilités verticales individuelles et par mariage des hommes et des femmes. Quelques tendances importantes se dégagent. Premièrement la mobilité verticale des femmes individuellement atteinte, en termes d'éducation, est plus bloquée que celle des hommes et elle est nettement limitée par le niveau d'éducation du père et de la mère. Ainsi, il y a significativement un plus grand nombre de femmes que d'hommes qui n'atteignent pas un niveau égal à leur mère et moins que leur père (voir tableau I). De même, significativement ($\chi^2 = 6,1653$, $p < 0,05$, $C = 0,17$) plus de femmes que d'hommes atteignent un niveau égal ou inférieur à celui de leur père, plus souvent qu'un niveau supérieur. Nous pouvons donc conclure qu'alors que dans le cas des hommes le niveau d'éducation de leur mère n'a pas d'influence sur leur mobilité éducative, dans le cas des femmes ce niveau représente parfois la limite qu'on ne les encourage ou ne leur permet pas de dépasser. Le niveau d'éducation du père tend à être encore plus restrictif puisque dans la moitié des cas seulement (comparé aux trois quarts pour les hommes) les femmes furent encouragées ou autorisées à se rendre plus haut que le niveau du père.

Finalement il n'y a pas de différence dans la fréquence de la mobilité quelle qu'elle soit, par le mariage pour les hommes et les femmes (voir tableau I). Ainsi, alors que nos données indiquent que la probabilité de ce type de mobilité est

13. Pour une discussion plus détaillée voir : C. Safilios-Rothschild, «Class Position and Success Stereotypes in Greek and American Cultures», *Social Forces*, vol. 45, 1967, p. 377-381, et C. Safilios-Rothschild, *The Modern Greek Family*, vol. 1 : *The Dynamics of Husband-Wife Relationship*, op. cit.

14. Jeanne Lambiri-Dimaki, « Les chances d'accès à l'enseignement en Grèce », *Cahiers du Centre de sociologie européenne*, Paris et La Haye, Mouton, 1967, p. 107-112.

TABLEAU 1
*Profil de la mobilité verticale individuelle
 et par mariage*

type de mobilité verticale	hommes	femmes	
A. Individuelle comparaison avec l'éducation du père			
même	25	34	
répondant plus haut	71 ^a	54 ^a	$\chi^2 = 5,7610^*$
répondant plus bas	4 ^a	12 ^a	C = 0,20
B. Individuelle comparaison avec l'éducation de la mère			
même	6 ^a	20 ^a	$\chi^2 = 8,4070^{**}$
répondant plus haut	87 ^a	75 ^a	C = 0,21
répondant plus bas	1	2	
C. Par mariage comparaison avec la classe sociale du père			
même	39 ^a	39 ^{a*}	
père de l'époux plus haut	33	33	
père de l'épouse plus haut	26	26	
D. Par mariage comparaison de la classe sociale de l'époux et de la classe sociale du père de l'épouse			
même	34 ^a	34 ^a	
époux plus haut	32	32	
père de l'épouse plus haut	34	34	

* χ^2 significatif à 0,05

** χ^2 significatif à 0,01

^{a*} Les fréquences pour les hommes et les femmes sont les mêmes pour les deux types de mobilité verticale par mariage, parce que les hommes et les femmes dans cette étude sont mariés l'un à l'autre.

^{a,b,c} Ces signes indiquent les valeurs auxquelles s'appliquent les épreuves statistiques. Le signe + suivant un de ces signes indique qu'il y a une addition des valeurs du même signe (ces signes sont de valeurs identiques dans tous les tableaux).

semblable pour les hommes et les femmes, les hommes réalisent une ascension par une réussite scolaire individuelle. Il semble donc que, au moins jusqu'à présent, il y a eu un écart sérieux et une considérable inégalité entre l'accès à l'éducation des hommes et des femmes et entre les chances de mobilité par ce canal. Les données actuelles indiquent une croyance largement répandue que l'éducation est aussi importante pour les hommes que pour les femmes et que n'importe quel emploi peut être occupé par une femme¹⁵. Il est donc possible que la mobilité des femmes par l'éducation s'améliore dans un proche avenir.

15. C. Safilios-Rothschild, « The Options of Greek Men and Women », *Sociological Focus*, vol. 5, n° 2, hiver 1972, p. 71-83.

RELATION ENTRE DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ SOCIALE

Une deuxième question d'importance concerne la nature de la relation entre différents types de mobilité sociale. Comment le degré de mobilité verticale individuelle est-il relié avec le degré de mobilité sociale verticale et horizontale par mariage? Est-ce que la mobilité ascendante individuelle verticale (par éducation) est reliée à une mobilité sociale ascendante par mariage, qu'il s'agisse de la mobilité horizontale (éducation) ou verticale (classe). Est-ce que ces relations sont également vraies pour les hommes et pour les femmes?

Le tableau 2 indique que, lorsque l'on prend comme critère de mobilité intergénérationnelle (individuelle) l'éducation du père, la nature de la relation entre mobilité individuelle et mobilité par mariage parfois est identique parfois différente pour l'homme et la femme. Ainsi dans le cas des hommes mais pas des femmes, seulement ceux qui ont atteint le même niveau d'éducation que leur père, plus fréquemment que ceux qui ont un niveau d'instruction plus élevé, épousent des femmes qui ont le même niveau ou un niveau plus bas. De plus, les hommes et les femmes ayant moins d'éducation que leur père ont tendance à se marier plus fréquemment plus « bas » (le père de l'époux/se est de classe sociale plus basse que leur propre père). Il semble donc qu'il y a une relation significative entre la mobilité éducationnelle intergénérationnelle (par comparaison avec l'éducation du père) et la mobilité verticale par mariage; cette relation se manifeste particulièrement dans la mobilité descendante des deux types.

Lorsque l'on prend, ensuite, comme point de référence, l'éducation de la mère, les quelques hommes qui ont le même niveau que leur mère, épousent des femmes de ce même niveau. Les hommes qui ont un plus haut niveau que leur mère, épousent aussi fréquemment, des femmes qui ont un niveau égal ou inférieur au leur (voir tableau 3). La tendance n'est pas la même pour les femmes pour qui une mobilité stationnaire du point de vue de l'instruction ne constitue pas un empêchement de se marier plus « haut » si l'on considère l'éducation de leur époux.

De plus, il semble que, dans le cas des femmes, leur mobilité éducationnelle ascendante par rapport à leur mère est nettement reliée à une mobilité descendante verticale par mariage.

Le tableau 3 montre en effet que les femmes en ascension sociale (selon l'instruction), si on les compare à celles qui ont le même niveau d'instruction que leur mère, se marient plus souvent « haut » (comparaison de la classe sociale de leur père et celle de leur beau-père). Comment interpréter ces résultats? Ces femmes en mobilité étaient-elles tellement déviantes qu'elles en étaient pénalisées sur le marché du mariage? Ou ces femmes avaient-elles acquis une telle confiance dans leur statut selon l'instruction, la famille d'origine, l'emploi qu'elles pouvaient plus librement choisir l'homme qu'elles aimaient plutôt que celui qui était de « bonne famille »? La seconde explication paraîtrait plus plausible si l'on se réfère à la fréquence du thème cinématographique de la riche héritière grecque qui choisit d'épouser un homme qui lui est socialement inférieur.

Le tableau 4 présente les données sur les relations existantes entre deux types de mobilité sociale verticale par mariage et deux types de mobilité sociale horizontale par mariage. Ces données montrent que l'indicateur de mobilité verticale par mariage basé sur la comparaison avec la classe sociale des pères des

TABLEAU 2

*Mobilité horizontale et verticale des hommes et des femmes par mariage
selon la mobilité verticale par l'éducation (comparaison avec le père)*

mobilité sociale par mariage	mobilité verticale				individuelle		éducation
	même que le père		plus haut que le père		plus bas que le père		
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	
A. Mobilité horizontale							
même éducation	18 ^a	16	32 ^a	33	4	6	$\chi^2 = 4,7281^*$
mari plus haut	6 ^a	16	33 ^a	19	2	6	C = 0,23
femme plus haut	1	2	4	2			
B. Mobilité horizontale							
même niveau d'occupation	6	5	15	15		1	
mari plus haut	6	8	15	12		1	
femme plus haut		2	2	1	1		
ménagères	13	19	38	25	3	10	
C. Mobilité verticale							
pères des époux de même classe sociale	11	14	27	21	1	4	
père de l'époux plus haut	8	12	21	19	4 ^a	2 ^a	test Fisher = 0,007**
père de l'épouse plus haut	6	8	19	12	1 ^a	6 ^a	
D. Mobilité verticale							
mari et père de l'épouse de même classe sociale	10	11	22	16	2	7	
mari plus haut	5	10	27	22 ^a			$\chi^2 = 5,9273^*$
mari plus bas	10	13	22	16 ^a	2	5 ^a	C = 0,35

* χ^2 significatif à 0,05

** χ^2 significatif à 0,01

TABLEAU 3

*Mobilité horizontale et verticale des hommes et des femmes
par mariage selon la mobilité verticale par l'éducation
(comparaison avec la mère)*

mobilité sociale par mariage	mobilité verticale individuelle (éducation)						
	même que la mère		plus haut que la mère		plus bas que la mère		
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	
A. Mobilité horizontale							
même éducation	6 ^a	9	43 ^a	45	1		$\chi^2 = 5,1249^*$ C = 0,24
mari plus haut	^a	11	39 ^a	27		1	
femme plus haut			5	3		1	
B. Mobilité horizontale							
même niveau professionnel		2	21	17		1	pas de différences significatives
mari plus haut		5	19	15		1	
femme plus haut ménagères	6	12	44	40	1		
C. Mobilité verticale							
pères des époux de même classe sociale	2	9	35	28			$\chi^2 = 7,0012^*$ C = 0,33
père de l'époux plus haut	1	10 ^a	30	21 ^a		1	
père de l'épouse plus haut	3	1 ^a	21	24 ^a	1	1	
D. Mobilité verticale							
mari et père de la femme de même classe sociale	3	8	31	24			pas de différences significatives
mari plus haut		6	30	24		2	
mari plus bas	3	6	26	27	1		

* χ^2 significatif à 0,05

époux n'est relié à aucun des deux indicateurs de la mobilité sociale horizontale par mariage. C'est l'opposé qui apparaît dans le cas de la mobilité verticale par mariage mesurée en comparant entre eux le père et le beau-père en ce qui concerne leur classe sociale. Dans ce cas, il y a une relation significative entre la mobilité éducationnelle descendante par mariage de l'époux (ou bien la mobilité éducationnelle ascendante par mariage de l'épouse) et la mobilité verticale descendante par mariage (ou bien avec la mobilité verticale ascendante par mariage de la femme) alors que la mobilité stationnaire horizontale par mariage est significativement reliée à la mobilité verticale ascendante par mariage ($\chi^2 = 9,3528$, $p < 0,01$ et $C = 0,36$).

En d'autres mots quand un homme épouse une femme qui a un niveau d'éducation semblable au sien, la probabilité est forte qu'il épouse du même coup une femme dont le père appartient à une classe sociale plus élevée que celle de son père. Les femmes, de leur côté, qui épousent un homme de même niveau d'éducation tendent à se marier « bas » en termes de classe sociale. Ainsi, l'homogamie par l'éducation ne semble pas reliée à une mobilité verticale par mariage stationnaire. Dans les mariages homogames les hommes ont tendance à se marier « haut » et les femmes à se marier « bas ».

Le tableau 4 montre aussi que parmi les trois couples dans lesquels la femme a une occupation plus prestigieuse que son mari, les femmes se sont mariées « bas » plutôt que « haut ». Ceci soutient à nouveau l'explication que nous avons proposée concernant la tendance des femmes à haut niveau d'éducation de se marier « bas » en tant que reflet de l'exercice de leur liberté de choix.

De plus, la relation entre la classe sociale du mari et celle du père de la femme d'une part, et d'autre part, la comparaison du standing professionnel du mari et de la femme donne plus d'éclairage à la nature des tendances ascendantes et descendantes dans la mobilité par mariage. Au moins dans le cas des femmes qui travaillent, les hommes qui épousent des femmes ayant des niveaux d'emploi semblables (et ce sont principalement des professions libérales) restent significativement plus souvent stationnaires en ce qui concerne leur mobilité verticale par mariage que lorsqu'ils épousent des femmes de niveaux d'emploi inférieurs. Dans ce dernier cas, ils se marient le plus souvent « bas » ($\chi^2 = 16,2307$, $p < 0,001$, $C = 0,61$) et moins souvent « haut » (Test de Fisher = $0,0046$, $p < 0,01$). Ainsi, il semble que l'homogamie d'occupation parmi les gens de profession libérale tend à être fréquente et à être en liaison verticale par mariage stationnaire. Cette tendance, cependant, ne se remarque pas chez les employées de bureau ; celles qui exercent des emplois semi-professionnels et qui épousent des hommes exerçant une profession libérale connaissent, effectivement, une mobilité non seulement horizontale mais aussi verticale par mariage.

ÉDUCATION ET MOBILITÉ SOCIALE

Une autre question importante traite du type de caractéristique de ceux qui sont mobiles par mariage ou individuellement. Vu que en Grèce, le statut social ainsi que d'autres considérations économiques et pragmatiques sont, fréquemment, des facteurs aussi ou plus importants que l'amour dans le choix d'un conjoint, on peut s'attendre à ce que les accomplissements personnels des hommes

TABLEAU 4

Mobilité horizontale par mariage des hommes et des femmes
selon la mobilité sociale verticale par mariage*

mobilité horizontale par mariage	mobilité verticale par mariage					
	A. comparaison de la classe sociale des pères des époux					
	même père de l'époux		plus haut père de l'époux		plus haut père de l'épouse	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
A. Mobilité par l'éducation						
même	20*	20*	18*	18*	15*	15*
mari plus haut	16	16	14	14	10	10
femme plus haut	3	3	1	1	1	1
B. Mobilité par la profession						
même	12	12	6	6	3	3
mari plus haut	6	6	8	8	6	6
femme plus haut	2	2	1	1		
ménagères	19	19	18	18	17	17
mobilité horizontale par mariage	B. comparaison de la classe sociale de l'époux et de celle du père de l'épouse					
	même		mari plus haut		père de la femme plus haut	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
A. Mobilité par l'éducation						
même	18	18	12	12	24	25
mari plus haut	16	16	18	18	7	7
femme plus haut			2	2	3	3
B. Mobilité par la profession						
même	10	10	9	9	2	2
mari plus haut	2	2	14	14	5	5
femme plus haut	1	1			2	2
ménagères	21	21	9	9	24	24

* Dans ce tableau les fréquences des hommes et des femmes sont les mêmes puisque nous y comparons la mobilité par mariage et que les hommes et les femmes dans ce tableau sont mariés les uns aux autres. Par conséquent, l'analyse des données présentées dans ce tableau ne met pas l'accent sur des différences de tendances entre hommes et femmes mais plutôt sur la nature de la relation entre différents types de mobilité par mariage.

et des femmes jouent un rôle vraiment important dans la mobilité verticale par mariage. Et puisqu'on dispose de nombreuses données montrant que les Grecs accordent une grande valeur à l'éducation¹⁶, on doit s'attendre à ce que l'éducation affecte les chances de se marier haut ou bas. Ainsi on peut émettre l'hypothèse que plus élevé est le niveau d'éducation, et plus grande sera la probabilité d'une mobilité ascendante par mariage.

Le tableau 5 nous permet de tester cette hypothèse. Tandis que ces hommes qui ont une éducation universitaire épousent assez souvent des femmes de même niveau (cette fréquence vient en second lieu, après celle des hommes illettrés ou avec une éducation primaire), il y a une relation inverse entre l'éducation universitaire de l'homme et la fréquence avec laquelle il épouse une femme de niveau inférieur plutôt qu'égal ($\chi^2 = 23,9229$, $p < 0,001$, $C = 0,47$).

Le tableau 5 indique encore que le niveau d'éducation de l'époux ne joue pas un rôle important dans sa mobilité verticale par mariage lorsqu'on la mesure par comparaison avec la classe sociale du père de l'épouse; il a un rôle important, au contraire, dans sa mobilité par mariage lorsqu'on compare sa propre classe sociale avec celle de son beau-père. Il semble y avoir une relation significative et inverse entre le niveau d'éducation des hommes et leur tendance à épouser des femmes dont les pères appartiennent à une classe supérieure à la leur. Ainsi, les hommes illettrés ou ayant une éducation de niveau « primaire » ou « gymnasium » manifestent une probabilité significativement plus grande de se marier « plus haut » (hypergamie) que les hommes ayant un niveau d'éducation « supérieure¹⁷ » ou « universitaire » qui peuvent épouser des femmes dont les pères appartiennent à la même classe ou à une classe plus basse qu'eux-mêmes ($\chi^2 = 12,8571$, $p < 0,001$, $C = 0,42$ et $\chi^2 = 17,4842$, $p < 0,001$, $C = 0,38$ respectivement). Il semble donc que plus l'éducation des hommes est élevée et plus leur mobilité verticale par mariage est descendante principalement parce qu'ils peuvent se permettre d'épouser la femme qu'ils aiment, quel que soit le statut social de la famille de la femme. Plus leur éducation est basse au contraire et plus ils doivent faire des efforts pour pouvoir améliorer leur standing social par mariage. Bien sûr, au moins quelques-uns de ces hommes grecs, ayant un statut éducationnel bas peuvent avoir un statut social individuel élevé dû au revenu de leur occupation, mais même alors le haut statut social du père de leur femme pourrait les aider à consolider leur ascension.

En ce qui concerne les femmes, le tableau 5 montre que la nature de la relation entre leur niveau d'éducation et la direction de leur mobilité par mariage diffère selon que l'on parle de mobilité verticale ou horizontale. En ce qui concerne la mobilité horizontale par mariage (statuts comparés des époux), la relation entre leurs niveaux d'éducation et une mobilité ascendante est significative et inverse. En particulier les femmes ayant une éducation universitaire plus fréquemment que les autres (et plus particulièrement que celles qui sont illettrées ou ont une éducation « élémentaire ») épousent des hommes ayant une éducation universitaire et occupant un emploi identique ou similaire plutôt que de se marier

16. C. Safilios-Rothschild, «Class Position and Success Stereotypes in Greek and American Cultures», *op. cit.*

17. Éducation supérieure indique une scolarité de deux ou trois ans après le gymnasium, effectuée dans des écoles de service social, d'infirmières, de dessinateurs, comptables, instituteurs, etc.

TABLEAU 5

Mobilité horizontale et verticale par niveau d'éducation

mobilité horizontale par mariage	niveau d'éducation							
	illettrés et élémentaires		gymnasium		écoles spécialisées		universités	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
A. Éducation des époux								
même	34	36	4	4	4	3	8	9
éducation de l'homme plus élevée	5	15	7	14	5	8	18	
éducation de la femme plus élevée	1		2	1		1		2
B. Niveau d'occupation des époux								
même	5	5		4	3	3	10	8
profession de l'homme plus élevée	6	9	2	3	3	7	7	1
profession de la femme plus élevée	2	2	1					1
ménagères	26	35	10	12	3	2	9	1
mobilité verticale par mariage								
A. Comparaison de la classe sociale des pères des époux								
même	14	21	7	7	4	4	9	6
père de l'homme : plus élevée	16	18	4	2	2	5	9	3
père de la femme : plus élevée	8	12	1	8	2	3	8	2
B. Comparaison de la classe sociale de l'homme et du du père de la femme								
même	12	16	6	11	3	3	11	3
homme : plus élevée	5	8	2	6	5	9	15	6
père de la femme : plus élevée	22	27	5	2	1			2

« plus haut ». Les mariages des femmes grecques ayant une éducation universitaire représentent un cas très clair d'homogamie éducationnelle et professionnelle.

Cependant si c'est la mobilité verticale par mariage que l'on considère, le niveau d'éducation de la femme semble significativement relié à une mobilité ascendante, lorsqu'on compare le statut social du mari et celui du beau-père. Ainsi les femmes qui ont une éducation « supérieure » ou « universitaire », par comparaison à celles qui ont moins d'éducation, épousent plus souvent des hommes qui ont un statut plus élevé que leur propre père plutôt qu'égal ($\chi^2 = 7,7533$, $p < 0,01$, $C = 0,33$) ou plus bas ($\chi^2 = 15,1239$, $p < 0,001$, $C = 0,45$)¹⁸.

Notre hypothèse concernant une relation linéaire entre le niveau d'éducation des hommes et des femmes et une ascension sociale par mariage est valide seulement dans le cas de la mobilité verticale par mariage des femmes.

LE STATUT DE MIGRANT ET LA MOBILITÉ SOCIALE

On pourrait encore faire l'hypothèse que les femmes ayant récemment migré à Athènes auraient une probabilité plus faible de mobilité verticale par mariage, puisque, bien souvent, elles peuvent d'une certaine façon échanger un statut social ou un revenu élevé pour une résidence en ville. Le tableau 6 indique que cette relation joue lorsqu'on compare la classe sociale du mari et celle de son beau-père. Il semble, en effet, que les femmes qui sont arrivées récemment à Athènes, ont moins de chances de se marier « plus haut » que celles qui sont nées à Athènes ou celles qui y vivent depuis plus longtemps. Elles semblent échanger le statut social plus élevé de leur père contre un mari d'un statut plus bas afin de vivre à Athènes. Il se peut que la résidence à Athènes soit à ce point considérée comme un indicateur tangible de mobilité ascendante qu'elle compense le sacrifice d'autres indicateurs de statut social élevé.

TYPES DE MARIAGE ET MOBILITÉ SOCIALE

Une autre hypothèse pourrait être encore avancée : dans une société où « l'amour » n'est pas la seule motivation acceptable et où les mariages « arrangés » prennent encore place, ce dernier type de mariage est déterminé et motivé d'abord en vue d'une amélioration potentielle du statut social. Mais reste à savoir quel statut est amélioré : celui de l'époux ou celui de l'épouse ? Vu que les mariages arrangés se produisent principalement dans le segment traditionnel de la population (c'est-à-dire la population rurale, la classe ouvrière et la classe basse qui est d'origine rurale récente en majeure partie), la dot joue un grand rôle dans la négociation. Et vu que l'homme a généralement la plupart des atouts dans cette négociation, parce qu'il peut délivrer la femme du statut de vieille

18. Il est intéressant de noter que les hommes mariés à ces femmes de niveau d'éducation spécialisé ou universitaire sont le plus souvent en mobilité ascendante par rapport à leurs propres pères.

TABLEAU 6

Mobilité sociale de la femme par mariage selon le statut de migrant

mobilité sociale par mariage	statut de migrant			
	Athénien	migrants urbanisés	migrants récents	
A. Horizontale par éducation				
même	11	11	33	non significatif
mari: plus élevée	7	10	24	
femme: plus élevée		2	2	
B. Horizontale par occupation				
même	6	6	9	non significatif
mari: plus élevée	2	8	11	
femme: plus élevée		1	2	
ménagères	10	8	36	
C. Verticale (classe sociale du père)				
même	4	9	26	$\chi^2 = 3,9816 *$ C = 0,28
père de l'homme: plus élevée	7	11 ^a	15 ^a	
père de la femme: plus élevée	6	3 ^a	17 ^a	
D. Verticale (classe sociale de l'homme et classe sociale du père de la femme)				
même	6 ^{a+}	10 ^{a+}	18 ^a	$\chi^2 = 4,1212 *$ C = 0,24
homme: plus élevée	9 ^{b+}	8 ^{b+}	15 ^b	
homme: plus basse	3 ^{a+, b+}	5 ^{a+, b+}	26 ^{a, b}	$\chi^2 = 6,1362 *$ C = 0,29

* χ^2 significatif à 0,05

filles, il peut en général négocier durement et obtenir une amélioration importante de son propre statut par un mariage intéressant tant du point de vue de l'argent que du statut. Par conséquent on peut faire l'hypothèse que les mariages arrangés sont reliés à une mobilité ascendante pour les hommes et descendante pour les femmes.

Le tableau 7, en effet, présente ces données. Notre hypothèse est validée puisque les femmes dans les mariages arrangés sont plus fréquemment en mobilité descendante, au contraire des femmes dans les mariages d'amour. Ces mariages arrangés sont disfonctionnels même pour la mobilité des femmes par mariage. Il y aurait donc une raison supplémentaire de se marier par amour : éviter

TABLEAU 7

Mobilité sociale de la femme par mariage selon le type de mariage

mobilité sociale par mariage	type de mariage		
	amour	arrangé	
1. Éducation des époux			
même	30	27	non significatif
mari: plus élevée	28	11	
femme: plus élevée	4		
2. Niveau d'occupation des époux			
même	17	4	non significatif
mari: plus élevé	13	8	
femme: plus élevé	3		
ménagères	30	25	
3. Classe sociale des pères des époux			
même	24	16	non significatif
père de l'homme: plus élevée	23	10	
père de la femme: plus élevée	14	12	
4. Classe sociale de l'homme et du père de la femme			
même	26 ^a	8 ^a	$\chi^2 = 8,0813^{**}$ C = 0,33
mari: plus élevée	22 ^b	10 ^b	
père de la femme: plus élevée	15 ^{a, b}	20 ^{a, b}	$\chi^2 = 4,5324^*$ C = 0,25

* χ^2 significatif à 0,05** χ^2 significatif à 0,01

la descente sociale et au contraire accroître son statut social. C'est un autre cas bien clair où l'institution traditionnelle de la dot et du mariage arrangé sont fonctionnels pour la mobilité sociale de l'homme, à l'inverse de celle de la femme.

ÉDUCATION ET TYPE DE MARIAGE

Puisque le type de mariage semble une variable importante dans la détermination de la mobilité par mariage de la femme, il devient intéressant de voir comment joue cette variable selon le niveau d'éducation. Est-ce que l'éducation évite la mobilité descendante dans le mariage arrangé? En d'autres mots est-ce que l'éducation de la femme entre en ligne de compte dans la négociation?

Le tableau 8 nous donne les résultats. Vu le nombre de cellules que ce tableau comporte, les fréquences dans certains cas sont petites, mais le plus souvent la tendance observée est claire. La première tendance, claire et attendue, est que les femmes ayant une éducation supérieure ou universitaire se sont mariées par amour, sans arrangements préalables. Ceci restreint les niveaux éducationnels dans lesquels nous pouvons tester notre hypothèse. Mais même à l'intérieur de catégories si étroites les femmes qui ont été au gymnasium avancent beaucoup mieux que les femmes illettrées ou du niveau primaire d'éducation. Seules ces dernières sont nettement en mobilité descendante par leur mariage; elles épousent des hommes d'une classe sociale inférieure à celle de leur père et avec une éducation semblable à la leur. Les femmes qui ont fait le gymnasium ou bien épousent des hommes de même classe sociale que leur père ou d'une classe plus élevée et avec une éducation supérieure à la leur. Ainsi, même lorsque les femmes se marient selon un mariage arrangé et que donc les chances sont contraires à leur mobilité ascendante, l'éducation les aide à éviter cette tendance descendante.

Pour les femmes qui se marient par amour, le modèle est très clair. Une éducation universitaire les amène à épouser un homme ayant le même niveau d'éducation et d'occupation (ou de même standing professionnel); c'est donc une mobilité horizontale stationnaire par mariage. Toutefois les hommes qu'épousent des femmes ayant une éducation universitaire ont un statut social plus élevé que celui de leur beau-père. Donc, les femmes qui ont déjà par leur éducation, un statut social élevé ont plus de chances encore d'accroître leur mobilité par mariage. Si nous excluons les femmes ayant une éducation universitaire, on constate que plus l'éducation est élevée (dans ce groupe qui se marie par amour) et plus il y a de chances de réaliser une mobilité sociale ascendante horizontalement et verticalement. Nous pouvons donc conclure que pour toutes les femmes qui se marient par amour plus leur niveau d'éducation est élevé et plus elles ont de chance de se marier « haut ». Mais les diplômées d'université quant à elles, se marient « haut » seulement par rapport au statut social de leur père, mais pas par rapport à leur propre statut.

STATUT OCCUPATIONNEL ET MOBILITÉ SOCIALE

Nous pourrions émettre l'hypothèse que les femmes grecques pourraient échanger leur volonté de travailler en étant mariées contre un plus haut statut atteint par le mariage. Ainsi que de précédentes études de I. Lambiri l'ont montré, le statut de femme au travail peut, même dans un environnement semi-urbain traditionnel, remplacer le statut social du père et/ou la dot et permettre à cette femme un mariage représentant une ascension sociale¹⁹.

Le tableau 9 montre qu'en fait les femmes qui travaillent connaissent une mobilité individuelle par éducation (par comparaison avec leur père) beaucoup plus grande que les femmes qui ne travaillent pas. Il montre aussi que les femmes qui travaillent, plus souvent que les autres, se marient plus haut plutôt que

19. Ioanna Lambiri, *Social Change in a Greek Town*, Athènes, Center for Planning and Economic Research, 1965.

TABLEAU 8

*Mobilité sociale de la femme par mariage
selon le niveau d'éducation de la femme
et selon le type de mariage*

mobilité sociale par mariage	niveau d'éducation							
	illettré et élémentaire amour arrangé		gymnasium amour arrangé		écoles spécialisées amour arrangé		universités amour arrangé	
A. Éducation des époux								
même	15 ^b	21 ^a	3 ^{c+}	1 ^a	1	1	8 ^{b+,c+}	$\chi^2 = 7,5164^{**}$
homme: plus élevée	10 ^b	5 ^a	10 ^c	4 ^a	7		b, c	C = 0,44
femme: plus élevée			1 ^{c+}		1		2 ^{b+,c+}	$\chi^2 = 5,6^*$ C = 0,37 $\chi^2 = 12,4449^{***}$ C = 0,58
B. Niveau d'occupation des époux								
même	4 ^{a+}	1	3 ^{a+}	1	1 ^{a, b}	1	7 ^b	Fisher = 0,0012 p 0,001
homme: plus élevé	3 ^{a+}	6	2 ^{a+}	1	6 ^{a, b}		1 ^b	Fisher = 0,0087 p 0,01
femme: plus élevé ménagères	2						1	Fisher = 0,0087 p 0,01
	16	19	9	3	2		1	
C. Classe sociale des pères des époux								
même	12 ^a	9	4 ^a	3	2	1	5	$\chi^2 = 6,5115^*$
père de l'homme: plus élevée	11 ^b	7	1 ^b	1	4		3	C = 0,46
père de la femme: plus élevée	2 ^{a, b}	10	7 ^{a, b}	1	3		2	$\chi^2 = 10,5168^{***}$ C = 0,58
D. Classe sociale de l'homme et du père de la femme								
même	11	5 ^{a+}	9	2 ^{a+}	3	1	2	$\chi^2 = 8,2544^{**}$
homme: plus élevée	4 ^b	3 ^{a+}	3	3 ^{a+}	6 ^{b+}		6 ^{b+}	C = 0,46
père de la femme: plus élevée	9 ^b	18 ^a	2	a			2 ^b	$\chi^2 = 8,4291^{**}$ C = 0,49

* χ^2 significatif à 0,05

** χ^2 significatif à 0,01

*** χ^2 significatif à 0,001

TABLEAU 9

*Mobilité sociale individuelle et par mariage
selon le statut dans la population active*

mobilité	statut dans la population active		
	femme active	femme non active	
A. Individuelle			
1. Comparaison avec l'éducation de la mère			
même	6	14	non significatif
plus élevée que la mère	32	45	
plus basse que la mère	2		
2. Comparaison avec l'éducation du père			
même	10 ^{b+}	24 ^{b+}	$\chi^2 = 4,4287^*$ C = 0,25
plus élevée que celle du père	27 ^{a, b}	27 ^{a, b}	$\chi^2 = 5,9707^*$ C = 0,24
plus basse que celle du père	2 ^{a, b+}	10 ^{a, b+}	
B. Horizontale par mariage			
1. Éducation de l'époux			
même	20	35	non significatif
homme : plus élevée	16	25	
homme : plus basse	3	1	
2. Niveau d'occupation des époux			
même	19		non significatif
homme : plus élevé	18		
homme : plus bas	2		
ménagères		61	
C. Verticale par mariage			
1. Classe sociale des pères			
même	18	21	non significatif
père de l'homme : plus élevée	12	21	
père de la femme : plus élevée	8	18	
2. Classe sociale de l'homme et classe sociale du père de la femme			
même	10 ^{b+}	24 ^{b+}	$\chi^2 = 15,5231^{***}$ C = 0,44
homme : plus élevée	22 ^{a, b}	10 ^{a, b}	
père de la femme : plus élevée	7 ^{a, b+}	27 ^{a, b+}	$\chi^2 = 17,5074^{***}$ C = 0,39

* χ^2 significatif à 0,05

*** χ^2 significatif à 0,001

plus bas ou au même niveau. Notre hypothèse semble donc validée puisque les femmes qui travaillent apparaissent plus hypergames que les autres mais aussi puisqu'elles surpassent leur père, au moins sur le plan de l'éducation. Donc le travail paraît tout à fait instrumental pour les femmes dans leur mobilité ascendante soit intergénérationnelle, individuelle soit par mariage.

CONCLUSION ET DISCUSSION

Les données grecques analysées dans cet article indiquent quelques tendances claires de la mobilité sociale des hommes et des femmes et elles aident à clarifier certaines présuppositions.

1) La mobilité intergénérationnelle basée sur la comparaison des niveaux d'éducation atteints par les hommes et par les femmes avec ceux de leurs parents représente un indicateur valable de mobilité verticale. Dans les sociétés traditionnelles ou en transition (comme l'est la Grèce), la comparaison avec l'éducation de la mère serait plus valable et apporterait plus d'information en ce qui concerne la mobilité verticale de la femme qu'en ce qui concerne celle de l'homme. Dans les sociétés plus développées cette comparaison tendrait à être valable pour les deux sexes.

2) Dans l'étude de la mobilité verticale par mariage, il semble que la comparaison de la classe sociale du mari avec celle de son beau-père fournit un indicateur de mobilité beaucoup plus sensible que la comparaison entre les statuts des deux pères.

3) Alors que les hommes et les femmes ont en moyenne la même étendue de mobilité verticale par mariage, les femmes grecques ont une mobilité verticale intergénérationnelle obtenue par éducation, beaucoup moindre que celle des hommes. Ainsi, alors que le niveau d'éducation de la mère est surpassé pratiquement par tous les hommes, 20% des femmes jamais ne le dépassent. Bien plus, le niveau d'éducation du père semble placer une limite à l'éducation de la femme et un plus petit nombre de femmes que d'hommes sont autorisées ou encouragées à le dépasser. Il semble donc que les résultats atteints par les parents (en particulier le père) déterminent de beaucoup plus près dans le cas des femmes que dans celui des hommes les limites de leur éducation.

4) Les femmes qui ont une éducation universitaire semblent avoir un modèle différent de mobilité sociale. Vu que la plupart d'entre elles ont un emploi elles ont un haut statut social obtenu par elles-mêmes qui leur donne l'assurance et la liberté de pouvoir choisir un homme qui est leur égal et non celui qui leur accorderait un statut social élevé. C'est pourquoi elles cherchent en général à épouser des hommes qui ont un niveau éducationnel et occupationnel semblable au leur mais qui le plus souvent ont connu une mobilité sociale intergénérationnelle et qui ont un statut social plus élevé que celui du père de la femme. Elles tendent donc à épouser des hommes qui ont un statut atteint individuellement semblable au leur mais plus élevé que celui de leur père.

5) En général, plus le niveau d'éducation de la femme est élevé, plus grandes sont ses chances de mobilité verticale ascendante par mariage. Au

contraire, plus le niveau d'éducation de l'homme est élevé, et plus faibles sont ses chances dans le même genre de mobilité. Vu qu'il échange son statut éducationnel élevé contre la liberté d'épouser la femme qu'il aime plutôt que la femme de « bonne famille ».

6) Les femmes nées dans les villages ont tendance à échanger leur haut statut familial contre un homme de statut moins élevé mais qui les emmènera vivre à Athènes. La vie à Athènes représente pour la femme de la campagne un type de mobilité sociale ascendante. Ainsi ce type de mobilité géographique est payé par le truchement d'une mobilité sociale ascendante par le mari qui peut l'offrir. C'est-à-dire qu'il échange sa résidence urbaine contre le statut social plus élevé de son beau-père.

7) Les femmes qui contractent des mariages « arrangés », plus souvent que celles qui font des mariages « d'amour » connaissent une mobilité sociale descendante en partie parce qu'elles sont d'origine rurale et des migrantes récentes à Athènes et en partie parce qu'elles ont un très faible niveau d'éducation (elles sont le plus souvent illettrées ou ont entre 1 à 6 ans d'instruction). Par contre les femmes qui ont terminé le gymnasium, même lorsqu'elles font un mariage « arrangé », profitent de leur niveau d'éducation (et parfois d'un emploi qui en résulte) dans la négociation et peuvent connaître une mobilité verticale et horizontale ascendante par mariage.

8) En général, nous pouvons conclure que les résultats de l'éducation et de l'emploi plus élevés aident les femmes dans leur mariage « d'amour » ou « arrangé », c'est-à-dire qu'elles épousent des hommes d'un statut social plus élevé que leur père. Il s'ensuit que la libération de la femme dans les domaines de l'éducation et de l'emploi est la condition principale à leur mobilité sociale ascendante que ce soit celle qu'on atteint individuellement ou par mariage. Au contraire les institutions traditionnelles des mariages « arrangés », de la dot, de même que les croyances et les structures qui ont maintenu à un faible niveau l'accès des femmes à l'éducation, au succès dans les emplois et au travail sont encore porteurs d'une mobilité verticale de l'homme par mariage. En tenant les réussites des femmes à ce bas niveau, les hommes ont une évidente position de supériorité par rapport aux femmes qui ne peut être contrebalancée que par le statut social plus élevé du père de la femme.

RÉSUMÉ

Le sexisme sociologique est manifeste dans les études de stratification. La classe sociale d'origine ou actuelle est toujours définie par celle d'un « autre signifiant » masculin. À partir d'un échantillon expérimental de cent couples athéniens, six indicateurs de mobilité sont calculés : par comparaison entre l'éducation de la femme et l'éducation du père, de la mère, du mari; ensuite on compare le niveau professionnel de la femme avec celui du mari, du beau-père; et finalement on compare la classe sociale des deux pères. En outre ces indicateurs sont observés selon le statut de migrant (rural/urbain), selon le type de mariage (d'amour/arrangé) et selon la position sur le marché du travail (active/non active). Il s'en dégage un éclairage nouveau sur la mobilité des femmes et la valeur des indicateurs de mobilité s'en trouve validée.

ABSTRACT

[*Social Mobility of Women in Greece*] Sociological sexism shows up stratification studies. Social class of origin and present social class are always defined by that of a masculine « significant other ». Based on an experimental sample of one hundred Athenian couples, six indicators of

mobility have been calculated : first the comparison of the education of the wife with that of her husband, her father and her mother; second the comparison of the professional level of the wife with that of her husband, and of her father-in-law; and finally the comparison of the social class of the two fathers. In addition these indicators are observed under different conditions : migrant status (rural-urban), type of marriage (love-arranged) and position in the work force (active-inactive). The results are new insights into the mobility of women and thus the value of these indicators of mobility are validated.

RESUMEN

[*La movilidad social de las mujeres en Grecia*] El sexismo sociológico es manifiesto en los estudios de estratificación. La clase social de origen o actual es siempre definida por aquella de un «otro significativo» masculino. A partir de una prueba experimental de cien parejas de Atenas, seis indicadores de movilidad son calculados : se compara entre la educación de la mujer y la educación del padre, de la madre, del marido; enseguida se compara el nivel profesional de la mujer con el del marido, del suegro; y finalmente se compara la clase social de los dos padres. Además esos indicadores son observados según el estatuto de migrante (rural/urbano), según el tipo de matrimonio (de amor/arreglado) y según la posición sobre el mercado de trabajo (activa/no activa). De todo esto se retira una nueva clarificación sobre la movilidad de las mujeres y la valor de los indicadores se la halla válida.